



ARRÊT DU GRAND CONSEIL,

QUI ordonne que la Transaction du 9 Mai 1761, faite entre les Prieur & Chanoines du Collège de Nanterre & les Habitans dudit Lieu, concernant l'Établissement des Fontaines publiques au-dedans dudit Nanterre, & la suppression du Regard, & conduite de la Fontaine desdits Prieur & Chanoines, pour être réunies à celle des Habitans, sera exécutée selon sa forme & teneur.

Du 6 Février 1765.

« LES SOURCES ET LES FONTAINES DU BOURG DE NANTERRE AUX XVIII^e-XIX^e siècles. »
Conférence de Lionel Ray
Salle polyvalente de la Bibliothèque
Pierre et Marie Curie
Place de l'Hôtel de Ville
Le 23 novembre 1991 à 17 h



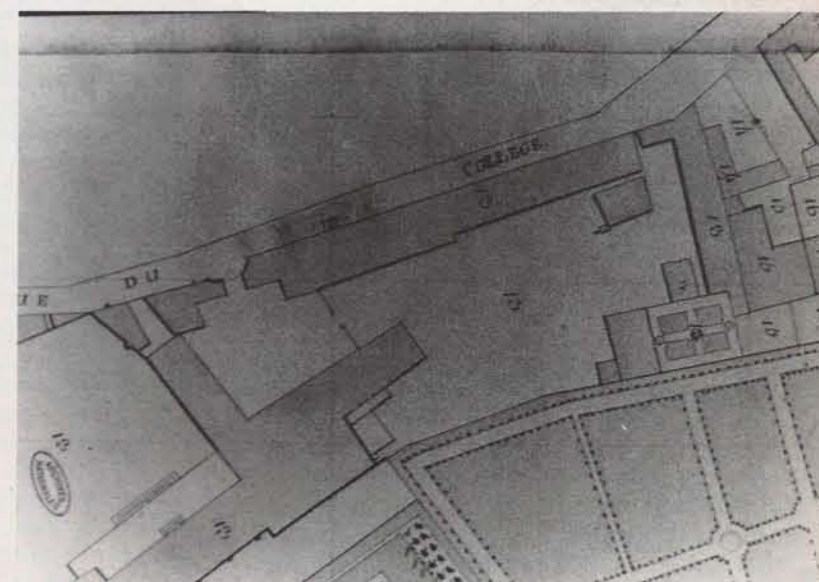
La neuvaine de Sainte-Geneviève, patronne de Paris. — Le puits et la chapelle de Sainte-Geneviève à Nanterre. (D'après les photographies de J. Lapla et G.)



Partout en France et encore aujourd'hui en de nombreux endroits, l'eau - sa capture, sa possession, son usage - a été le centre d'enjeux vitaux, économiques et politiques. Lionel Ray raconte... Rue de la Source, avenue Fontaine de Rolle, puits Sainte-Geneviève, à Nanterre, aux XVIII^e et XIX^e siècles.



« ... Les habitants (les propriétaires) de Nanterre se réunissent à l'issue de la messe afin de donner leur avis sur la conduite des affaires de la communauté... »



« Sur ce plan de 1778, on voit au centre de la rue du Collège (rue M. Thorez) la fontaine publique du collège (face au débouché actuel de la rue du Dr Foucault), le réservoir et la fontaine des Génovéfains (emplacement actuel des serres dans le parc des Anciennes Mairies) ».



A L'EAU DES FONTAINES D'ANTAN (1^{re} partie)

Ce dimanche 19 avril 1761, devant les fidèles massés dans l'église Saint-Maurice de Nanterre, le curé a appelé, au cours de son prône, ses paroissiens à une délibération de la plus grande importance à l'issue de la grand-messe. A 11 heures, ils sont tous là devant le principal portail de l'église. Il y a Jean Simon, le vigneron, que les suffrages de ses concitoyens ont porté aux fonctions de syndic. Maître Cordier, le notaire, est également présent et son fidèle compte rendu nous permet de reconstituer la scène. Les principales familles nanterriennes sont représentées : Carthery, Philippe, Moussard, Badaire, Giroust, D'alli-champs, Rotty, Delahaye, Cuvillier, Vanier, et bien d'autres. Jean Simon prend la parole et rappelle à l'assemblée qu'il s'agit de

débattre du problème de l'eau. Pourtant, la plupart des habitants possèdent un puits, en propre ou en commun, car la nappe phréatique n'est qu'à 5 à 8 mètres*. Sur le plan de 1778, on en dénombre 197, rien que dans le bourg, mais leur eau est très calcaire* et ce sont des fontaines publiques alimentées par des sources que nos prédécesseurs réclament. Des travaux de fouilles et de drainage ont été effectués au pied du Mont-Valérien et les eaux ainsi découvertes vont pouvoir fournir deux fontaines. La première comportera un bassin de charge et sera située, sur une base triangulaire, place du Martray (place G. Péri). Un aqueduc enterré mènera l'eau à la place de la Porte de Rueil (place du Maréchal Foch) où un lavoir doublé d'un abreuvoir à chevaux sera installé. On avait d'abord envisagé de

mettre une fontaine au carrefour de la Flache (croisement des rues Volant et M. Thorez) mais l'abondance des eaux autorisait une installation plus importante, que l'acquisition d'une pièce de terre à la Porte de Rueil rendait possible. Bien longtemps auparavant, les chanoines du collège Sainte-Geneviève, titulaires de la Seigneurie de Nanterre, avaient fait établir des pierrés (conduits souterrains construits en pierre sèche) rassemblant les eaux qui sourdaient sur les flancs du Mont-Valérien. L'eau parvenait dans un bassin couvert d'un édicule en bois, que l'on désignait sous le nom de Fontaine d'Hérolde (du nom de son constructeur ?) puis sous celui de Fontaine de Rolle et qui se situait à l'actuelle intersection du Bd Hérolde et de la rue Sadi-Carnot. Elle s'écoulait ensuite vers le collège des

Génovéfains à l'emplacement de l'actuel centre médical de la rue M. Thorez. Les travaux réalisés par les Nanterriens à proximité de la Fontaine d'Hérolde avaient eu pour conséquence de tarir en partie l'alimentation en eau du collège. Les religieux avaient entamé une procédure en 1760 dont les suites demeureront dans la mémoire des Nanterriens sous l'appellation de « procès des fontaines ». Ce n'était pas la première fois qu'un différend opposait les seigneurs de Nanterre à la communauté des villageois. En 1717 déjà, nos concitoyens avaient incendié le regard de la Fontaine d'Hérolde pour protester contre l'interdiction qui leur était faite de mener leurs bêtes boire dans le bassin. Cette fois-ci pourtant, le litige semblait pouvoir se régler à l'amiable

puisque les chanoines consentaient à une transaction concrétisée par un acte notarié en mai 1761. Aux termes de cet accord, les religieux cédaient aux habitants l'utilisation de leurs pierrées à charge par ceux-ci d'accepter la prise d'une quantité d'eau à la fontaine du Martray qu'une conduite dirigerait vers le collège. Là, un réservoir devait alimenter une première fontaine placée dans la cour des pensionnaires et une seconde établie, aux frais des Génovéfains, dans la rue du Collège (rue M. Thorez), face au débouché de l'actuelle rue du Dr Foucault. Ce compromis, accepté sans doute avant tout devis, est dénoncé par les chanoines et le procès que l'on voulait éviter a lieu. Le Grand Conseil du Roi, par son arrêt du 6 février 1765, condamna les religieux à l'exécution de la transaction de 1761

sous un délai de six mois. Les Nanterriens eurent leur troisième fontaine et le trésorier du collège inscrivit au débit de 1765 une dépense exceptionnelle de 4000 livres. Le procès des fontaines était terminé, non le ressentiment des Nanterriens qui s'exprimera lors de la Révolution. En 1803, le conseil municipal notait : « depuis cette concession d'eaux, la commune n'a cessé d'être en procès... avec les génovéfains ou avec les acquéreurs qui les représentent ». ■

Lionel Ray
Société d'Histoire
de Nanterre

* Informations recueillies auprès de M. Jean Fraigneau, auteur d'une thèse d'urbanisme « Nanterre, du village à la cité industrielle ».

Depuis février 1990 (n° 144), nous vous invitons pour une promenade mensuelle au fil des rues de Nanterre. Vos réactions, vos contributions, vos propositions sont toujours les bienvenues. Société d'histoire / Nanterre Info, mairie de Nanterre, 92014 Nanterre cedex

MIRACLES A NANTERRE !

On sait que Sainte-Geneviève rendit la vue à sa mère aveugle en lui passant de l'eau tirée de son puits sur les yeux. Depuis, si l'on en croit la tradition, l'eau miraculeuse accomplit d'autres miracles notamment en ophtalmologie. Le philosophe de la Renaissance, Erasme, y eut recours et fut guéri ainsi que l'indique le poème qu'il composa pour célébrer l'événement. En 1636, Anne d'Autriche vint boire l'eau du puits qui avait la vertu de favoriser les naissances. On ignore si c'est ce pèlerinage ou l'un des nombreux autres qu'elle fit, qui fut efficace mais Louis XIV naquit en 1638. Cette eau accomplissait tous les prodiges puisqu'elle fit merveille pour les cheveux du Marquis de Soubise en 1590. L'histoire rapporte même qu'elle fit effet sur un huguenot de la suite du marquis ce qui est une preuve d'écuménisme à une époque peu tolérante.



NANTERRE. — La Rue Saint-Germain

ND Phot

La fontaine de la place des Belles Femmes

A L'EAU DES FONTAINES D'ANTAN (2^e partie)

À partir de 1765, les fontaines se multiplient. Le projet d'en implanter une à l'angle de la rue Volant est repris et mené à son terme. Les bestiaux des fermes de ce quartier vont s'y abreuver avant de gagner la campagne par la Porte aux Vaches (au carrefour de la rue Maurice-Thorez et de la rue de Stalingrad) pour y paître. En 1809, le lavoir de la Porte de Rueil est transféré sur notre actuelle place du Marché, tandis qu'à son emplacement est installée une nouvelle fontaine.

Sur le cadastre de 1812, on découvre une cinquième fontaine, place des Belles Femmes (au croisement des rues Henri-Barbusse et du Marché). En 1852, deux autres sont construites, l'une rue Saint-Germain (rue Henri-Barbusse) à l'ancien marché, l'autre rue Volant. Le rapport établi en 1863 par une commission municipale nous donne une liste complète des 7 fontaines de Nanterre : • place du Martray (place Gabriel-Péri, face à la mairie) • place de la Fête (place du Marché) • place de Rueil (place du Maréchal Foch) qui servait d'abreuvoir • fontaine

du Collège (rue Maurice-Thorez) • celle du Marché (rue Henri-Barbusse, près de la rue Jean-Baptiste-Lebon) • celle de l'angle de la rue Volant • celle de la rue Volant que l'on déplace jusqu'à la place Saint-Denis (place Plainchamps). Toutes sont alimentées par les deux réservoirs, placés dans les locaux de la mairie, et se remplissent la nuit pendant que les fontaines sont fermées. L'eau semble abondante au début car en 1786, alors que des recherches visaient à découvrir du charbon avaient fait surgir une quantité

importante d'eau place de la Boule, les habitants avaient préféré consacrer leurs ressources communes au pavage des rues plutôt qu'à l'accroissement de l'alimentation des fontaines. Toutefois, au XIX^e siècle, la croissance de la population rend indispensable la recherche de nouvelles eaux. Un entrepreneur, le Sieur Foy, s'engage en 1844 à trouver de nouvelles sources sur la pente du Mont-Valérien et à en mener le produit jusqu'à la place de la Boule. En 1853, force est de constater qu'il a échoué et de chercher d'autres solutions à ce problème crucial. On envi-

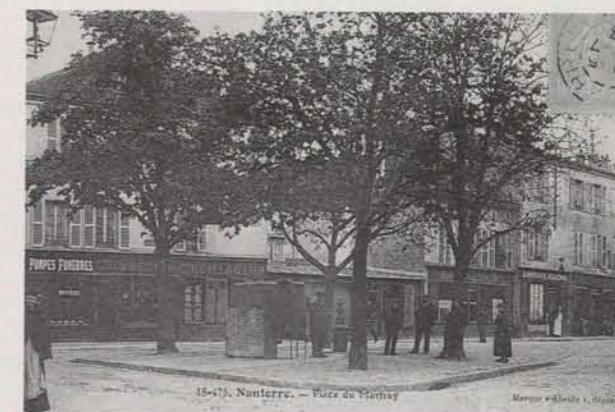
sage les puits artésiens et le pompage des eaux de la Seine au moyen d'une machine à vapeur. C'est cette dernière solution qui est retenue à titre principal et un traité est signé le 4 novembre 1864 avec Adrien Dumont qui obtient l'exclusivité de la fourniture d'eau à Nanterre. Le contrat prévoit l'implantation d'une huitième fontaine place de la Boule mais c'est à proximité de la gare qu'elle est finalement installée*. En 1867, les droits et obligations de Dumont sont cédés à la Compagnie des Eaux de Banlieue. Les fontaines ont été supprimées en

1920 mais la borne de celle du Collège fut maintenue jusqu'en 1944*. Avec elles disparurent à la fois les témoins d'une servitude quotidienne et des éléments importants de la vie de quartier.

Lionel Ray
Société d'Histoire
de Nanterre

* Informations recueillies auprès de M. Jean Fraigneau, auteur d'une thèse d'urbanisme « Nanterre, du village à la cité industrielle ».

L'eau et les sources ont laissé de nombreuses traces dans les noms de lieux à Nanterre :
Les Fonts de Marly près de la rue Noël Pons.
Les Gouttières au niveau de la rue Élysée-Reclus.
Les Coips, c'est-à-dire les conduits d'eau, près de la rue des Plaideurs.
Les Fontenelles qui ont donné leur nom à tout un quartier de Nanterre
Les fontaines situées sur le Plateau près de Puteaux.
La rue de la Source tient son nom d'une des nombreuses sources rattachées à la légende de Sainte-Geneviève. Elle coulait à l'angle de la rue de la Source et de la rue des Luaps.
La Fontaine de Rolle était un collecteur d'eau (ou regard) placé à l'actuelle intersection du boulevard Hérold et de la rue Sadi-Carnot. L'appellation originelle était « Fontaine des Rôles » à la suite d'une relation non élucidée avec une liste de personnes. Par déformation, on en a fait Hérold. Chacune des deux appellations a été donnée à une voie de Nanterre. Dans notre dernier numéro, nous avons assisté aux luttes qui ont opposé, au XVIII^e, la commune et les génovévains concernant les eaux de Nanterre. Poursuivons aujourd'hui notre promenade au fil des rues...



Au début du siècle, la fontaine de la place du Martray (place Gabriel-Péri)



Fontaine de la place de la Fête (aujourd'hui la place du Marché)



Les réservoirs de la Compagnie des Eaux au Mont-Valérien